



TABLEAU RÉCAPITULATIF Protocole d'opération des parcours de golf du Québec

Selon le plan de déconfinement COVID-19

MISE À JOUR – 4 JUIN 2021

	Zone orange (LIEN QUEBEC.CA)	Zone jaune (LIEN QUEBEC.CA)	Zone verte (LIEN QUEBEC.CA)
Consignes générales	<p>Capacité d'accueil : Déterminée par les gestionnaires selon l'application des mesures de distanciation physique. Gestion de l'achalandage suggérée afin de faciliter le suivi des consignes sanitaires.</p> <p>Port du masque obligatoire (10 ans et +) à l'intérieur en tout temps et à l'extérieur lorsque la distance de 2 m ne peut être respectée durant toute la pratique de l'activité.</p> <p>Maintien des mesures barrières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distanciation sociale de 2 m en tout temps • Lavage des mains et désinfection des surfaces le plus souvent possible. <p>Installations sanitaires ouvertes (toilettes et lavabos) Vestiaires, casiers et douches fermés.</p>	<p>Capacité d'accueil : Déterminée par les gestionnaires selon l'application des mesures de distanciation physique. Gestion de l'achalandage suggérée afin de faciliter le suivi des consignes sanitaires.</p> <p>Port du masque obligatoire (10 ans et +) à l'intérieur seulement.</p> <p>Maintien des mesures barrières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distanciation sociale de 2 m en tout temps • Lavage des mains et désinfection des surfaces le plus souvent possible. <p>Installations sanitaires, vestiaires, casiers et douches ouverts.</p>	<p>Capacité d'accueil : Déterminée par les gestionnaires selon l'application des mesures de distanciation physique. Gestion de l'achalandage suggérée afin de faciliter le suivi des consignes sanitaires.</p> <p>Port du masque obligatoire (10 ans et +) à l'intérieur seulement.</p> <p>Maintien des mesures barrières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distanciation sociale de 2 m en tout temps • Lavage des mains et désinfection des surfaces le plus souvent possible. <p>Installations sanitaires, vestiaires, casiers et douches ouverts.</p>
Avant et pendant la ronde	<p>Dans l'intérêt de la santé et sécurité du personnel et des golfeurs, nous suggérons le maintien des mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'un mécanisme afin d'éviter de toucher à la tige et au drapeau. • Le retrait des lave-balles. • Le retrait des râteaux des fosses de sable. • Le retrait des tiges sur les verts de pratique. • L'entreposage des sacs de golf et le débarcadère selon les mesures sanitaires proposées dans le protocole. • Le nettoyage des bâtons et souliers de golf selon les mesures sanitaires proposées dans le protocole. • La réservation des temps de départ. <p>La présence des séparateurs dans les voiturettes motorisées doit être maintenue, sauf si les golfeurs portent le masque.</p>	<p>Dans l'intérêt de la santé et sécurité du personnel et des golfeurs, nous suggérons le maintien des mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'un mécanisme afin d'éviter de toucher à la tige et au drapeau. • Le retrait des lave-balles. • Le retrait des râteaux des fosses de sable. • Le retrait des tiges sur les verts de pratique. • L'entreposage des sacs de golf et le débarcadère selon les mesures sanitaires proposées dans le protocole. • Le nettoyage des bâtons et souliers de golf selon les mesures sanitaires proposées dans le protocole. • La réservation des temps de départ. <p>La présence des séparateurs dans les voiturettes motorisées doit être maintenue, sauf si les golfeurs portent le masque.</p>	<p>Dans l'intérêt de la santé et sécurité du personnel et des golfeurs, nous suggérons le maintien des mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'un mécanisme afin d'éviter de toucher à la tige et au drapeau. • Le retrait des lave-balles. • Le retrait des râteaux des fosses de sable. • Le retrait des tiges sur les verts de pratique. • L'entreposage des sacs de golf et le débarcadère selon les mesures sanitaires proposées dans le protocole. • Le nettoyage des bâtons et souliers de golf selon les mesures sanitaires proposées dans le protocole. • La réservation des temps de départ. <p>La présence des séparateurs dans les voiturettes motorisées doit être maintenue, sauf si les golfeurs portent le masque.</p>

	Zone orange (LIEN QUEBEC.CA)	Zone jaune (LIEN QUEBEC.CA)	Zone verte (LIEN QUEBEC.CA)
Liges, tournois et compétitions	Tournois et compétitions interdits avant le 25 juin (autres que les activités internes des clubs). Aucun spectateur. Événements corporatifs autorisés en lien avec les mesures sanitaires à respecter selon la zone.	Tournois et compétitions interdits avant le 25 juin (autres que les activités internes des clubs). La présence de spectateurs est non recommandée. Événements corporatifs autorisés en lien avec les mesures sanitaires à respecter selon la zone.	Tournois et compétitions autorisés dès que la région est en zone verte ou au plus tard le 25 juin. La présence de spectateurs est autorisée. Maximum de 50 personnes sur un même plateau sportif (par trou) à libre accès. Événements corporatifs autorisés en lien avec les mesures sanitaires à respecter selon la zone.
Enseignements, camps et cliniques extérieures	Enseignement et entraînement permis. Maximum de 12 personnes par groupe.	Enseignement et entraînement permis. Maximum de 25 personnes par groupe.	Enseignement et entraînement permis. Maximum de 50 personnes par groupe. Camp de golf et camps de vacances autorisés. Lien : CLIQUEZ ICI.
Centres de golf intérieurs	Ouvert. Pratique seul, à deux ou avec les occupants d'une même résidence. Respect des mesures du secteur de la restauration et du commerce de détails.	Ouvert. Maximum 12 participants. Respect des mesures du secteur de la restauration et du commerce de détails.	Ouvert. Maximum 25 participants. Respect des mesures du secteur de la restauration et du commerce de détails.
Sécurité du personnel	Masque médical recommandé à l'extérieur. Obligatoire à l'intérieur. Mesures habituelles d'hygiène à respecter. Nettoyage et désinfection des surfaces le plus souvent possible. Guide CNESST – milieu sportif Affiche CNESST – milieu sportif	Masque médical recommandé à l'extérieur. Obligatoire à l'intérieur. Mesures habituelles d'hygiène à respecter. Nettoyage et désinfection des surfaces le plus souvent possible. Guide CNESST – milieu sportif Affiche CNESST – milieu sportif	Masque médical recommandé à l'extérieur. Obligatoire à l'intérieur. Mesures habituelles d'hygiène à respecter. Nettoyage et désinfection des surfaces le plus souvent possible. Guide CNESST – milieu sportif Affiche CNESST – milieu sportif
Restaurants, terrasses, bars et cantines.	Terrasses et salles à manger ouvertes tout en respectant les mesures relatives au secteur de la restauration et des bars. Lien : CLIQUEZ ICI	Terrasses et salles à manger ouvertes tout en respectant les mesures relatives au secteur de la restauration et des bars. Lien : CLIQUEZ ICI	Terrasses et salles à manger ouvertes tout en respectant les mesures relatives au secteur de la restauration et des bars. Lien : CLIQUEZ ICI
Boutique	Ouverte tout en respectant les mesures du secteur du commerce de détails. Lien : CLIQUEZ ICI	Ouverte tout en respectant les mesures du secteur du commerce de détails. Lien : CLIQUEZ ICI	Ouverte tout en respectant les mesures du secteur du commerce de détails. Lien : CLIQUEZ ICI
Location d'équipements (voitures et bâtons)	Possibilité de louer de l'équipement (voiturette motorisée, voiturette à main, équipement de golf) si une désinfection est effectuée après chaque utilisation.	Possibilité de louer de l'équipement (voiturette motorisée, voiturette à main, équipement de golf) si une désinfection est effectuée après chaque utilisation.	Possibilité de louer de l'équipement (voiturette motorisée, voiturette à main, équipement de golf) si une désinfection est effectuée après chaque utilisation.